COMITE DE SAVOIE

https://sites.ffkarate.fr/savoie/
didier.braillon73@orange.fr

ENTRAINEMENTS DÉPARTEMENTAUX

Charte

- ***Cette charte a pour but de mettre en place une cohésion au sein des entraînements entre le Comité Directeur, les entraîneurs du département, les participants, les compétiteurs, les clubs, les entraîneurs de club, les dirigeants de club et autres.***

  Elle est un outil pour définir les missions et les objectifs de chacun.

  Elle est aussi un engagement de tous à respecter son contenu ainsi que l'esprit sportif et les valeurs de nos sports en y apposant sa signature en bas de page.

- ***Les entraîneurs s'engagent à accomplir leurs missions et objectifs en liaison avec le DTD.***

  Assurer tous les entraînements et leurs bons déroulements ainsi que d'être présents aux diverses compétitions et stages.

  Respecter les horaires, être assidu, avoir un langage adapté à toutes situations, apporter un soutien et veiller à la progression des participants et compétiteurs quel que soit leur niveau.

  Ne pas se substituer aux entraîneurs de clubs.

  Développer tant que possible les entraînements, les délocaliser dans le département, collaborer avec le responsable d'arbitrage.

  Respecter les gestes barrières pendant la crise sanitaire.

- ***Créer un projet autour d'une équipe compétitive permettant de participer aux rencontres et entraînements spécifiques (Coupes, Interclubs et divers manifestations)***

1°) Les entraineurs

Conditions:

Etre majeur.

Être en possession d'un DAF au minimum.

Être au minimum ceinture noire 1er Dan, Dang, Duan.

Posséder la licence FFK pour la saison sportive en cours.

Participer au stage annuel d'arbitrage.

- ***2°) Les participants et compétiteurs aux entrainements.***

Engagements:

Respecter les horaires.

Respecter le dojo et les lieux d'entraînements.

Avoir son kimono et ses protections individuelles propres et en bon état.

Être motivé et régulier.

Respecter les décisions des entraîneurs du département.

Ne pas venir dans l'esprit d'apprendre mais de progresser.

Appliquer les gestes barrières pendant la crise sanitaire.

- ***La constitution de l'équipe se fera sur plusieurs critères.***

Certains déjà indiqués ci-dessus mais aussi sur les résultats en compétition, podium ou pas, mais également sur le comportement et l'attitude de chacun.

Tout refus à une convocation pour faire partie de l'équipe lors d'entraînements spéciaux ou rencontres non officielles, devra être accompagné d'un justificatif valable, comme certificat médical ou document attestant de la non-présence du compétiteur. (Personnel, familial, professionnel…)

Les entraineurs et compétiteurs s'engagent pour la saison sportive en cours.

Lors des compétitions officielles, les entraîneurs du département ne se substituent pas aux coaches des clubs sauf sur demande ponctuelle du club au référent du département ou son remplaçant.

Pour être valable, cette charte doit être signée par toutes les parties.

Le Président du CDK73 Le DTD Le Référent Le Club Le Participant